

# LA SENTINELLE

Vol. II

Arvida, 7 janvier 1938

No 3

Coup d'oeil sur l'industrie de l'aluminium (No 5)

## L'enlèvement de la bauxite dans une mine de la Guyane Anglaise



PHOTOGRAPHIÉ PAR C. J. MAIER

NONOBTANT le rôle important de la machinerie dans le minage de la bauxite, quelques opérations sont laissées au travail manuel. Ainsi, l'une d'elles consistera à perforer les durs morceaux de bauxite pour y insérer la charge d'explosifs, une autre à l'enlèvement de la bauxite dans les endroits qui ne se prêtent pas au minage mécanique. On voit ci-haut, ces deux opérations.

Les travailleurs sont, en grande partie, natifs de la Guyane Anglaise et des Indes Britanniques de l'ouest. Leurs vêtements sont légers et amples à cause de la chaleur d'abord, car les gisements sont situés à quelques cents milles seulement au nord de l'équateur et à cause des grandes pluies annuelles qui sont presque cinq fois plus considérables en certaines localités de la Guyane

(SUITE À LA 2IÈME PAGE)

### "CLEANING UP" BAUXITE IN A MINE IN BRITISH GUIANA

IN spite of the very important part played by machinery in the mining of bauxite, there are still some operations which are performed by manual labor. One of them is drilling holes in the hard bauxite deposits to insert the blasting charges. Another is "cleaning up" the bauxite in places which do not lend themselves to mechanical mining. Here we see both of these operations.

The workers are largely natives of British Guiana and of the British West Indies. The clothing worn is quite light and loose-fitting, partly because of the heat (the mines are only a few hundred miles north of the equator) and partly because of the rain (the average annual rainfall of certain localities in British Guiana is nearly five times that of Montreal, for example). Except during the short dry seasons in the spring and

(CONTINUED ON PAGE 2)

## CONVENTIONS COLLECTIVES

Ile-Maligne — Deux conventions collectives de travail furent signées ici le 22 décembre, l'une entre la *Saguenay Power Company, Ltd.* et le Syndicat catholique des Employés du Pouvoir de l'île-Maligne, l'autre entre l'*Alma & Jonquière Railway Co.* et le Syndicat catholique des Employés du Chemin de Fer Alma & Jonquière.

La première convention porte les signatures de: M. J.-Wellie Lemay, électricien, président du Syndicat catholique des Employés du Pouvoir de l'île-Maligne; de M. Gérard Lavigne, assistant-électricien, secrétaire; de M. W.-S. Rumpfolt, surintendant des opérations de la *Saguenay Power*; et de M. J.-H. Alger, secrétaire de la compagnie.

La deuxième est signée par: M. J.-E. Lessard, conducteur, président du Syndicat catholique des Employés du Chemin de Fer Alma & Jonquière; de M. J.-D. Audet, agent de gare à St-Joseph-d'Alma, secrétaire; de M. T.-J. Butler, vérificateur-général de l'*Alma & Jonquière Railway*; et de M. J.-H. Alger, secrétaire de la compagnie.

Les négociations qui ont précédé la rédaction de ces deux conventions collectives se sont déroulées sans malentendu. Les parties contractantes se sont rendues à une entente qui semble donner justice et aux employés et aux compagnies qui, d'ailleurs se sont déclarés satisfaits de l'entente conclue.

La Loi des Syndicats professionnels qui, avec la Loi relative aux Salaires des Ouvriers, gouverne les conventions, semble donner satisfaction dans le district du Saguenay, car on a déjà signé plusieurs conventions dans la région.

Dans quelques semaines, après remise de ces conventions au Ministre du Travail, des comités paritaires seront constitués, chargés de surveiller et d'assurer l'application de ces conventions.

## La Sentinelle

### Propagande de Sauvegarde

Distribuée par Aluminum Company of Canada, Limited et les compagnies associées, à leurs employés.

\* \* \*

VEUILLEZ ADRESSER TOUTE COMMUNICATION AU REDACTEUR, C. P. 337, ARVIDA, P. Q.

### Carnet social

Mademoiselle Hermance Gobeil a passé les vacances de Noël chez ses parents, M. et madame A. Gobeil.

-o-

A l'occasion des fêtes, mademoiselle Myrtha Jolicoeur était de passage à la résidence de ses parents, M. et madame J. Jolicoeur.

-o-

Mademoiselle Madeleine Hudon, étudiante au couvent Notre-Dame de Kingston est de retour chez ses parents, M. et Mme N. Hudon, pour les vacances de Noël et du Jour de l'An.

-o-

Mademoiselle Cécilia Simard est allée passer le jour de Noël dans sa famille à Bagotville.

-o-

M. E.-J. Hébert, agent du Roberval-Saguenay, ainsi que madame Hébert, étaient à Montréal ces dernières semaines.

-o-

M. et madame Didier Caron, étaient en visite chez MM. et Mmes Gérard Bellemare et Antoine Giroux à l'occasion de Noël et du jour de l'An.

-o-

MM. Jules et Raoul Perron, de Montréal, étaient de passage chez M. et madame Ludger Dubois, le 1er de l'An.

### Naissances

Le 17 décembre:

M. et madame Georges Baco (Anna Neckar) un fils, Joseph; parrain et marraine M. John Donar et mademoiselle Elisabeth Sunko.

Le 26 décembre:

M. et madame Allan Rooney (Ina Mulrooney) un fils, Joseph-Wilfrid-Error; parrain et marraine, M. et madame Wilfrid-Davis Condon.

Le 26 décembre:

M. et madame Raoul Perron (Marie-Jeanne Carlin) une fille, Justine-Noël-a-Pierrelle; parrain et marraine M. et madame Philippe Perron.

## La Célébration de la Noël

LA fête de Noël s'est déroulée avec une très grande solennité dans notre cité. Les fidèles remplissaient, pour la messe de Minuit, notre église pourtant très vaste, décorée on ne peut mieux. Les sentiments qui étreignaient tous les coeurs en une circonstance aussi solennelle pour le peuple chrétien, se devinaient sur les visages de tous sans exception. Les cloches de Noël égrenaient encore dans la nuit, leurs notes joyeuses que déjà, la Petite Maîtrise faisait retentir les voûtes du fameux chant de Gravié: *Cloches tinte*. Puis, l'*Introit*, rendu en grégorien, ouvrit la série des chants liturgiques. A l'exception du *Graduel*, pièce pour faux bourdons, de Perruchot, les autres parties furent tirées des oeuvres de Marzou pour 3 voix mixtes. L'officiant était M. l'abbé Ludger Brisson, assisté de MM. les abbés E. Dubé et R. Bélanger. Le sermon, très belle pièce d'éloquence religieuse, fut prononcé par M. l'abbé Brisson.

Durant les messes de l'Aurore et du Jour, les populaires cantiques de Noël, à la fois si anciens et si touchants, s'élevèrent avec allégresse. Les solistes et les choeurs se sont surpassés pour faire de la nuit de Noël 1937, une nuit inoubliable.

Les communions furent très nombreuses et le Divin Enfant de la Crèche a dû être heureux et touché des présents que lui offrirent les chers paroissiens d'Arvida: des sentiments de foi vive et de charité ardente.

Lorsque les fidèles quittèrent l'église, ils hâtèrent le pas vers leur demeure illuminée où les attendaient un joyeux réveillon et... des bambins dansant autour de l'arbre de Noël.

Devant chaque résidence, un beau sapin canadien couvert d'une neige éclatante, scintillait de milliers de feux.

On aurait dit que toutes les fleurs dont se pare en été, notre ville, avaient percé la neige pour se former en bouquets et couronner le Dieu qui élevait jusqu'à Lui, notre pauvre humanité!

### L'enlèvement...

Anglaise que, par exemple, dans la Métropole canadienne. Si nous faisons exception pour la courte saison de sécheresse au printemps et à l'automne, il est rare qu'une journée entière se passe sans pluie. Un orage dure souvent un peu plus d'une heure, mais avec une violence telle qu'en un rien de temps, tout le monde est trempé. Cependant, aussitôt que la pluie a cessé, le soleil redevient radieux et les vêtements étant, comme nous disions, très légers, sont vite séchés. Les longues et ennuyeuses journées sombres sont plutôt rares en Guyane Anglaise.

### "Cleaning up"...

fall, there is rarely a day during which it does not rain at least once. A down-pour seldom lasts more than an hour but it is very heavy and thoroughly wets everyone. However, immediately the rain is over, the sun shines brightly again and the clothing, being light, is soon dry. There are very few long dull cloudy days in British Guiana.

### Noël des enfants

DIMANCHE, le 26 décembre, a eu lieu, à la salle des Chevaliers de Colomb du sous-Conseil d'Arvida, une jolie fête enfantine.

Le bonhomme Noël, personnifié par M. Adrien Boivin, président du sous-conseil, avait accepté l'invitation de venir rencontrer ses jeunes amis, les enfants des chevaliers et bon nombre de leurs parents, M. le Curé avait daigné rehausser cette fête de sa présence. Le bonhomme Noël distribua aux petits, de magnifiques bas remplis de jouets et adressa, à chacun, quelques mots... de circonstance. Mesdemoiselles Madeleine Pednault, Yolande Moquin et Lucile Parent furent chargées par l'hôte vénéré, de la distribution des bonbons.

On doit en grande partie, le succès de cette organisation à messieurs Adrien Boivin, Réal Gendreau, Raoul Moquin et Roméo Pednault.

(Communiqué)

## Résolutions du Nouvel An

CHERS enfants, vous voilà revenus à l'école, après avoir passé les Fêtes dans vos foyers. Il est à espérer que vous avez en tous points observé les principes de sécurité qui vous ont été donnés avant vos vacances de Noël.

Au début d'une année, il est d'usage de prendre de bonnes résolutions.

Il est probable que vous en avez déjà formulé quelques-unes, mais avez-vous pensé d'inclure dans ces résolutions, le ferme propos d'être en tout et par-tout prudents? Si non, vous avez omis un point prédominant!

Alors, si vous le voulez bien, nous allons tous ensemble prendre l'engagement solennel de veiller à notre propre sécurité et à celle de nos semblables. Ce sera là, la meilleure manière de commencer l'année d'une façon sécuritaire. — Faites dès maintenant, les promesses qui suivent, et surtout, n'oubliez pas d'y être fidèles. Ce sera pour vous, le gage d'une année de bonheur:

JE M'ENGAGE à être vigilant, partout et toujours.

JE M'ENGAGE à ne jamais jouer dans la rue.

JE M'ENGAGE à ne jamais m'accrocher aux autos, camions et autres véhicules.

JE M'ENGAGE à ne traverser la rue qu'aux intersections, à regarder d'abord à gauche puis à droite.

JE M'ENGAGE à suivre toutes les instructions qui ont trait à la sécurité de la rue.

JE M'ENGAGE à ne jamais toucher à une arme à feu, à un accessoire électrique dangereux ni à toute autre chose que je ne connais pas.

JE M'ENGAGE à ne pas jouer avec des allumettes et à n'en point porter sur moi.

JE M'ENGAGE à faire régner la sécurité dans mon foyer.

JE M'ENGAGE à ne jamais me baigner seul; à ne pas me mettre à l'eau après les repas; à ne jamais plonger dans un endroit dont j'ignore la profondeur.

JE M'ENGAGE à être propre et à observer les préceptes de mon cours d'Hygiène.

JE M'ENGAGE à prendre soin de mes plus jeunes camarades et à les protéger contre le danger.

Enfin,

JE PRENDS CES ENGAGEMENTS pour ma propre satisfaction, pour le bien-être de mes semblables, pour le bonheur de ma famille, pour l'honneur de mon école, de ma ville et de ma province.

Vous n'aurez jamais à regretter d'avoir fait ces promesses; il n'y aura rien de plus profitable pour vous, que d'avoir constamment à l'esprit, ces résolutions que vous venez de prendre pour l'année qui commence. — Elle vous rappelleront à toute heure que vous êtes un participant à la vaste croisade de la sécurité humaine.

En terminant, la "Sentinelle" vous souhaite une Heureuse Année.

## LES QUILLES

EQUIPES	Parties gagnées	Parties perdues	Gagnant du 4e point	Moyenne des équipes	Total des points
1. Tremblay—7 . . . .	7	5	4	11	99.5
2. McCartin—4 . . . .	8	4	2	10	104.1
3. Snow—6 . . . . .	7	5	3	10	95.0
4. Whitaker—1 . . . .	7	5	2	9	96.0
5. Gilbert—8 . . . . .	7	5	2	9	97.2
6. Sutherland—3 . . . .	5	7	1	6	86.2
7. Walker—5 . . . . .	4	8	1	5	95.5
8. Boutillier—2 . . . .	3	9	1	4	95.9
	48	48	16	64	97.3

Gagnants de la cuillère, semaine du 12 décembre

206—B. Boddy (Troisième semaine) No 7—Tremblay

191—Mrs. Braun (Quatrième semaine) No 1—Whitaker.

## Remerciements

LE tirage organisé par l'Ecole Saint-Joseph, au profit du sanctuaire de notre église paroissiale, s'est terminé samedi, le 11 décembre.

A cette occasion, il y eut une courte mais intéressante séance récréative qui fut à la fois une surprise et un régal, pour le nombreux public qui remplissait la salle.

La Providence favorisa les familles. . . . Pilotte, d'Arvida. La statue de Ste-Thérèse, offerte par E. M. Stores de notre ville, fut gagnée par Mlle Dolores Pilotte, rue Oerstedt, cependant que le service de vaisselle échut à M. Sylvio Pilotte, rue Wohler.

Nos félicitations aux heureux gagnants!

Notre tirage a rapporté la jolie somme de \$115.80. Ce splendide succès est dû à la générosité de notre public de Chicoutimi, de Kénogami et de Jonquières, mais surtout, à celle de notre si sympathique population d'Arvida.

Que l'on nous permette de faire mention de nos chers enfants. Ils se sont fait un devoir d'écouler tous nos billets. Ils ont peut-être été parfois importuns, mais que le public veuille bien les excuser. Ce sont des enfants. . . . enfants qu'animaient les meilleures intentions: servir les intérêts de leur école et de leur église.

La Direction du Collège remercie de nouveau tous ceux et celles qui ont bien voulu sacrifier le fruit de leur labeur quotidien à une oeuvre qui intéresse tous les paroissiens. Que la divine Providence leur garde au centuple ce qu'ils ont si généreusement donné par amour de Dieu."

## Mariage

Le 1er janvier a eu lieu le mariage de Roland St-Gelais, fils de M. et madame Thomas St-Gelais, de Chicoutimi, avec mademoiselle Léonine Tremblay, fille de M. et madame Eugène Tremblay, du lac Bouchette.

## En mission

M. le Chanoine Philippe Casgrain, de l'Archevêché de Québec, aumônier des immigrants, est venu présider les offices de Noël pour les Slovaques.

## Infirmière

MADAMOISELLE Gabrielle Hamel, de Roberval est entrée au service de l'hôpital d'Arvida comme infirmière.

# La Sécurité Industrielle

(suite)

Or, cette éducation de sécurité n'est pas un art de luxe. C'est un art nécessaire. A peu près 85% des accidents industriels sont causés, non pas par les défauts de la machine, non pas par le hasard ou la mauvaise chance, mais par des défauts qui ont leur siège dans les sens, dans l'esprit ou dans l'âme de l'ouvrier. Il n'y a donc pas d'autre moyen de travailler à prévenir et à éliminer ce pour-cent d'accidents absolument renversant, (qui représente chaque année un gaspillage de billions en argent et de milliers de vies humaines) qu'en nous attaquant résolument à ces défauts humains et en tentant par tous les moyens possibles de les corriger. La tâche est colossale. Bien plus, elle est sans cesse à recommencer, non pas seulement parce qu'il y a toujours de nouvelles recrues dans le corps ouvrier, mais surtout parce que les habitudes humaines les mieux formées tendent chaque jour à s'affaiblir et qu'il faut sans découragement et sans trêve, "chasser le naturel qui revient au galop".

Il serait impossible de poursuivre cette oeuvre de l'éducation de sécurité de l'ouvrier sans la coopération du contremaître. C'est au contremaître tout d'abord qu'appartient la tâche de renouveler le personnel, d'initier le nouvel ouvrier aux méthodes de travail et de le prémunir contre les dangers du métier. Les nouveaux employés sont plus souvent victimes d'accidents, non pas tant à cause de l'imprudence ou de la distraction, que parce qu'ils ne sont pas familiers avec les risques et les conditions inhérentes à leur travail. La nervosité et le désir d'égaliser le rendement et la vitesse de leurs camarades plus expérimentés jouent aussi un rôle dans cet ordre d'idées. En dépit de toutes les précautions, dans certaines industries spécifiques, il n'est guère possible de prévenir les accidents résultant de ces causes sauf par l'éducation et une surveillance de tous les instants.

Il faut donc commencer par faire l'éducation du nouveau venu, et s'en occuper dès le premier jour où il franchit le seuil de l'usine. Si un ouvrier débute mal et contracte des habitudes d'imprudence au travail, il est nécessaire qu'il s'en débarrasse tout d'abord, car c'est l'une des causes principales de nombre d'accidents. C'est au moment de son entrée à l'usine que l'ouvrier est le mieux disposé à subir l'influence bienfaisante et la direction du contremaître. C'est le temps où jamais, pour ce dernier, d'acquiescer l'amitié et le respect de son subordonné. En effet, les premières impressions sont toujours les plus durables.

## LE CONCOURS DU BUREAU DE PLACEMENT

Dans un bon nombre d'établissements, le nouvel employé est initié aux méthodes préventives par un membre du personnel du service de placement. Si le nouveau venu est traité avec bonté, il sera plus facile d'obtenir son concours; il aura une haute opinion de la compagnie, et il sera mieux disposé à observer les règlements en vigueur. Ce sont là des détails qui peuvent paraître insignifiants à première vue; ils sont cependant essentiels pour constituer un excellent esprit de corps chez le personnel d'une entreprise industrielle.

Plusieurs grandes compagnies ont adopté le système de distribuer à leurs employés des brochures renfermant les principales règles à observer ainsi que des instructions spéciales, afin de prévenir les accidents. C'est au service de placement à remettre une de ces brochures entre les mains du nouvel employé dès qu'il a été embauché. Nous croyons aussi que c'est un bon placement de faire installer un tableau où sont affichés des bulletins touchant la Prévention des Accidents. C'est là une façon de faire comprendre au nouveau venu que la compagnie s'intéresse aux méthodes préventives, et qu'elle s'attend à ce que les employés fassent de même.

## À l'Honneur

DÉCEMBRE 1937

### ECOLE STE-THERESE

Cours Commercial	3e Année
Léa Bélanger	Esther Kirouac
Lucile Brassard	Alice Bélanger
Rita Duplain	2e Année
Charlotte Levesque	Camilla Giguère
8e Année	Georgette Pilote
Ida Vickers	Carmelle Verrault
Marguerite Allard	Rachel Vaillancourt
Florence Dallaire	1ère Année A
Lucile Parent	Fernande Labrie
6e Année	Paulette Landrie
Noëlla Fay	Yvette Cormier
Yolande Moquin	Eva Cormier
Lucile Labrie	1ère Année B
Ange-Marie Côté	Claire Tremblay
Fernande Tremblay	Jeanne Bélanger
Madeleine Pedneault	Ghislaine Hébert
5e Année	Jeanne Pilote
M.-Anne Tremblay	Marquerite Michaud
Madeleine Fay	M. Joseph Fortin
4e Année A	Classe Enfantine
Marielle Fay	Gisèle Pilote
Georgette Tremblay	Esther Giroux
4e Année B	Thérèse Tremblay
Gemma Pedneault	Solange Kirouac
Reinelde Bélanger	Bon langage
Gisèle Tremblay	Champion: G. Pilote
Thérèse Couture	

### ECOLE ST-JOSEPH

8e Année	Josué Proulx
Alva Chiasson	Fr. Nav. Simard
Clément Gaudreault	Euclide Boudreault
	Roger Dallaire
7e Année	3e Année B
Richard Pedneault	Léo-Paul Boudreault
Paul Labrie	Arthur Girard
Philippe Gauthier	Raym. Gaudreault
6e Année	Le-Ph. Carrier
J.-Bte Tremblay	J.-P. Croisetière
Jean-Paul Ouellette	1ère Année A
Laurier Bélanger	Omer Moisan
Stanislas Turbide	René Turbide
Jean-Paul Hudon	Télesphore Turbide
5e Année	H.-Paul Devaux
Richard Tremblay	Jean-Paul Fay
P.-Em. Lamirande	1ère Année B
Fernand Bouchard	Gaétan Moore
René Côté	Marcel Carrier
Roger Richard	Albéric Castonguay
4e Année A	Albert Bouchard
Ch.-Ed. Pamerleau	Georges Bilodeau
Hébert Caron	Classe enfantine
J.-Ch. Fay	Jean-M. Duchesne
Didace Villeneuve	Marcel Brassard
Romuald Tremblay	Bertrand Potvin
4e Année B	J.-Marc Gauthier
Horm. Tremblay	Guy Gendreau
Charles Tremblay	

### ECOLE ST-PATRICE

Grade 9	Grade 3
Marie Claire Bureau	Katarina Barkovich
Romeo Graval	Bobby Landry
Francis Tremblay	Raym. Vickers
Grade 8	Grade 2
Mike Turosky	Annie Rudawski
Grade 7	Phyllis Morris
Eleanor Morrison	Annie Ivanic
Dorothy Goodwin	Monique Barthe
Grade 6	Carl Makavich
Viatorine Bureau	Morris Condon
Slavica Zauhar	Tom Kusmanovich
Frances Duchesne	Kazamierza Rup
Francis Franklin	Elsie Rooney
John P. Lafrance	Slovitska Krvovich
James Green	Josiah Rogers
John McLellan	John Vazur
Ernest Rogers	Gello Lorenson
Grade 5	Melvin Furlotte
Rose M. Lathangue	Joseph Zauhar
John Rozzin	Grade 1
Katarina Krvovich	Mary Ivanic
Netty Rudawski	Henriette Moquin
Kathleen McCarten	Freddie Manfred
Bozho Kooriva	Freddy Landry
Camille Paquet	Annie Vazur
Grade 4	Preparatory
Stella Antonek	Rose Marie Morris
Mureen McCarten	Niel MacAvill
Teresa DelleDonne	Monique O'Doherty
Eddie McLellan	Eddie Rogers
	Arlen LaBine
	Edward O'Doherty
	Yvette Croteau

À SUIVRE

# Le monument du Coteau du Portage

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

(suite)

## Nicolas Jérémie de la Montagne

Nicolas Jérémie de la Montagne naquit à Sillery en 1669, de Noël Jérémie de la Montagne et de Jeanne Pelletier. Il passa son enfance à Batiscau.

Son père, Noël Jérémie, faisait la traite au Saguenay et sur la Côte-Nord. Il était très dévoué pour les missionnaires; il accompagna Pierre Bécart de Grandville au poste de Métabetchouan. C'est lui qui donna son nom aux Îles-de-Jérémie.

Nicolas travailla sous les ordres de son père, alors "commis de la Traite de Tadoussac". En 1693, il accompagna le Père de Crespieu dans une mission au Lac-Saint-Jean.

C'est pendant ce voyage que Nicolas Jérémie de la Montagne épousa une Montagnaise, nommée Marie-Madeleine Tetsigaquoy; son mariage fut béni à Chicoutimi même, le 3 juin, par le Père de Crespieu, "devant les témoins: François de la Chevrotière, Joseph de la Bassinière et Jean-Baptiste de l'Age".

Comme les ordonnances concernant les mariages entre blancs et sauvages n'avaient pas été observées et que l'époux était mineur, son mariage fut annulé au printemps de 1694. Devenu libre, Nicolas Jérémie se joignit à d'Iberville dans ses campagnes de la Baie d'Hudson, où il servit comme interprète. Entre-temps, il contracta un second mariage avec Françoise Burot, veuve de Jean Chaviteau, capitaine de navire. De cette union naquit une fille, Françoise.

Nicolas Jérémie de la Montagne mourut en 1732 et fut inhumé le 19 octobre dans la Basilique de Québec. Il a écrit une Relation, "récit fort intéressant d'un témoin oculaire", des campagnes d'Iberville à la Baie d'Hudson.

F. L.

## Charles Aubert de la Chesnaye

Charles Aubert, sieur de la Chesnaye, naquit en 1630, en Picardie, de Jacques Aubert, intendant des fortifications à Amiens, et de Marie Goupil, soeur d'un lieutenant de la marine à Saint-Christophe (Antilles).

Il vint au Canada en 1655, comme agent principal de la Compagnie particulière, et s'établit à Québec comme marchand. Lorsqu'on offrit d'affermir le trafic du poste du roi à Tadoussac, en 1663, Charles Aubert fut le seul enchérisseur. Il accepta de signer le bail, moyennant une redevance de 45.000 livres et une avance annuelle de £15.000 pour la durée triennale du contrat. Ce poste, mis de nouveau à l'enchère, lui fut finalement adjugé à 30.000 livres par année. Associé à des négociants rouennais et rochelais, il possède des barques qui navigent entre Québec, Tadoussac, Gaspé et autres lieux.

La Compagnie des Indes Occidentales concéda à Aubert, qui avait été son agent à Québec, tous ses droits de traite de 1666 à 1674. En date du 23 avril 1672, Aubert fut nommé pour siéger et voter au Conseil Souverain, comme représentant de la Compagnie, avec droit de séance après le premier conseiller. La Compagnie fut abolie en 1674.

De 1675 à 1681, en qualité de fermier de Sa Majesté, Charles Aubert avait établi une traite particulière à la Rivière-du-Loup. Pendant ce temps, il est associé au sieur Charles Bazire.

Après l'expédition de Pierre Radisson, Charles Aubert avait continué à s'occuper de la Baie d'Hudson. En 1682, de concert avec Comporté et plusieurs marchands de Québec, il fonde la Compagnie du Nord. Cette compagnie canadienne-française lutta pendant vingt ans contre la célèbre Compagnie anglaise de la Baie d'Hudson, fondée en 1670. M. de la Chesnaye fut toujours l'une des têtes dirigeantes de cette association.

En 1683, le 29 novembre, le Gouverneur lui concède "trois lieues de terre sur la Madawaska, proche de la rivière Saint-Jean, en faveur d'Antoine et d'Angélique, ses jumeaux âgés de cinq mois"; puis il le substitue avec M. LeBer, au sieur de La Salle, au fort Frontenac.

Charles Aubert de la Chesnaye, dans les intérêts de son commerce, est venu jusqu'au Lac-Saint-Jean. Il explora les forêts de cette région. Dans une lettre de M. de Denonville, datée du 10 novembre 1686, on lit ce qui suit: "Le sieur de la Chesnaye a été cette année au Lac-Saint-Jean au-dessus de Tadoussac, où il a vu des mâts de navire en grande quantité, aisés à tirer en les faisant descendre par cageux à Tadoussac, où des navires aisément les peuvent aller prendre. Je crois, Monseigneur, que ce n'est pas un avis à négliger. La Chesnaye a du mérite et est intelligent. Il a bien travaillé à cette colonie et tous les jours y travaille pour l'avancer. C'est un homme à ménager assurément".

En 1687, ce commerçant prend part à l'expédition de M. de Denonville. En 1690, il est capitaine à la défense de Québec attaqué par Phipps, et figure avec honneur parmi les défenseurs de la ville. M. de Frontenac lui-même écrit au ministre que "le sieur de la Chesnaye mérite assurément quelque grâce qui lui donne de la distinction, par les services qu'il a rendus et les établissements qu'il possède".

Des lettres de noblesse lui furent accordées le 24 mars 1696, en reconnaissance de ses services dans le développement des ressources et du commerce du pays. Il fut nommé membre du Conseil Souverain le 22 mai 1696.

Le récipiendaire mourut à Québec le 20 septembre 1702.

Le sieur Charles Aubert de la Chesnaye fut possesseur de nombreux établissements; mentionnons entre autres: La seigneurie de Mille-Vaches, la moitié du fief de Repentigny, le fief de la Rivière-du-Loup, la seigneurie de Kamouraska, la concession de Témiscouata et celle de Madawaska, le marquisat du Sablé aux Trois-Rivières, le fief de Saint-Jean-Port-Joli, un fief situé au Blanc-Sablon, dans le Labrador, un fief à Terre-Neuve; enfin, à Québec, un moulin, une boulangerie et l'hôtel de la Maison-Blanche, où il mourut.

(À SUIVRE)

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Sentinelle*

**Page(s) blanche(s)**